



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 4 juin 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

## Préavis 13-2025 Adoption du plan d'affectation « Claire-Fontaine II » et de son règlement

---

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 13-2025 du 23 avril 2025,  
vu le rapport de la Commission d'urbanisme,

décide

1. de ne pas adopter le plan d'affectation « Claire-Fontaine II » et son règlement amendés ;
2. de ne pas faire sienne les déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions formulées à l'encontre dudit plan

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 4 juin 2025